

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2018**

Le Conseil Municipal de la Commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le dix-huit janvier deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le vingt-quatre janvier deux mille dix-huit à vingt heures, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Étaient présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLET, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, Maires-Adjointes ; JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, JL. DELERIN, V. RADAORISOA, E. CHAMBON, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, C. ALVARO, T. NAPOLY, C. MARAZANO, JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER (points 1 à 11), P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux

Absents représentés : ME. MORIN (pouvoir à AM. MERCADIER), A. SOMMIER (pouvoir à D. BEKIARI), G. MERGY (pouvoir à S. CICERONE), F. ZINGER (pouvoir à C. MARAZANO, points 12 à 16).

Absent : J. N'GALLE-EBOA

Secrétaire : M. Thomas NAPOLY est désigné secrétaire de séance.

1 - Maintien d'un adjoint dans ses fonctions : adjoint n° 6.

Le Conseil Municipal, s'est prononcé, par vote au scrutin secret, CONTRE le maintien de Mme **Suzanne BOURDET** dans ses fonctions d'adjointe au Maire par **21** voix.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Pour le maintien	5
Contre le maintien	21
Bulletins blancs ou nuls	00

[C. MARAZANO, A. SOMMIER (pouvoir à D. BEKIARI), JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY (pouvoir à S. CICERONE), D. BEKIARI, ne prennent pas part au vote].

2 - Maintien d'un adjoint dans ses fonctions : adjoint n° 7.

Le Conseil Municipal, s'est prononcé, par vote au scrutin secret, CONTRE le maintien de **M Michel FAYE** dans ses fonctions d'adjoint au Maire par **21** voix.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Pour le maintien	5
Contre le maintien	21
Bulletins blancs ou nuls	00

[C. MARAZANO, A. SOMMIER (pouvoir à D. BEKIARI), JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY (pouvoir à S. CICERONE), D. BEKIARI, ne prennent pas part au vote].

3 - Détermination du nombre des adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide la création de 9 postes d'Adjoints au Maire.

La présente délibération prend effet à compter de ce jour.

[S. BOURDET, M. FAYE, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, C. ALVARO, s'abstiennent]

[C. MARAZANO, A. SOMMIER (pouvoir à D. BEKIARI), JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY (pouvoir à S. CICERONE), D. BEKIARI, ne prennent pas part au vote].

4 - Election d'un adjoint au Maire

Conformément au code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122.4 à L 2122.7, il est procédé à l'élection d'un Maire adjoint.

Candidature : Monsieur Emmanuel CHAMBON.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
Bulletins blancs ou nuls	00
Votes en faveur de M. Emmanuel CHAMBON	21

M. E. CHAMBON, ayant obtenu 21 voix, est élu à l'unanimité des suffrages exprimés

M. le Maire déclare élu Maire-Adjoint :

M. Emmanuel CHAMBON	9 ^{ème} Maire-adjoint
----------------------------	--------------------------------

[S. BOURDET, M. FAYE, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, C. ALVARO, C. MARAZANO, A. SOMMIER (pouvoir à D. BEKIARI), JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY (pouvoir à S. CICERONE), D. BEKIARI, ne prennent pas part au vote].

5 – Création de deux commissions communales, fixation du nombre de conseillers municipaux le composant et élections des membres

Le point est retiré de l'ordre du jour pour un passage à un conseil municipal ultérieur suite à un dépôt d'amendement.

6 – Désignation des représentants de la Ville à l'Etablissement Public Administratif du Théâtre des Sources.

Le Conseil Municipal, après appel à candidature et vote à bulletin secret, désigne les conseillers municipaux suivants pour représenter la ville à l'Etablissement Public Administratif du Théâtre des Sources.

- **Madame Muriel FOULARD**
- **Monsieur Dominique LAFON**
- **Madame Séverine CROCI**
- **Monsieur Christian BIGRET**
- **Madame Annie SOMMIER.**

Le vote a été le suivant :

<u>Candidats</u>	<u>Suffrages obtenus</u>
Muriel Foulard	21
Dominique LAFON	20
Séverine CROCI	20
Christian BIGRET	19
Annie SOMMIER	17
Michel FAYE	5
Jean-Luc DELERIN	3

7 - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la Ludothèque « Le manège aux jouets » de Fontenay-aux-Roses.

Le Conseil Municipal, après appel à candidature et vote à bulletin secret, désigne les conseillers municipaux suivants pour représenter la ville au sein du Conseil d'Administration de l'association « Le manège aux jouets » :

- **Madame Anne-Marie MERCADIER**
- **Madame Françoise GAGNARD**

Le vote a été le suivant :

<u>Candidats</u>	<u>Suffrages obtenus</u>
Anne-Marie MERCADIER	21
Françoise GAGNARD	21
Céline ALVARO	10
Blancs ou nuls	3

8 - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de l'ADIB (Association de Développement Intercommunal des Blagis).

Le Conseil Municipal, après appel à candidature et vote à bulletin secret, désigne les conseillers municipaux suivants pour représenter la ville au sein du Conseil d'administration de l'association :

- **Monsieur Jean-Claude PORCHERON**
- **Madame Françoise GAGNARD**
- **Monsieur Pascal BUCHET**

Le vote a été le suivant :

<u>Candidats</u>	<u>Suffrages obtenus</u>
Jean-Claude PORCHERON	21
Françoise GAGNARD	25
Pascal BUCHET	14
Blancs ou nuls	0

9 - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Le Conseil Municipal, décide de procéder au renouvellement des 8 représentants de la ville au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Sont élus, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, pour représenter la ville au Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- **M. le Maire (Président de droit)**
- **Mme Anne BULLET**
- **Mme Marie-Elisabeth MORIN**
- **Mme Séverine CROCI**
- **Mme Anne-Marie MERCADIER**
- **Mme Sandrine LE ROUZES**
- **Mme Annie SOMMIER**
- **Mme Claudine MARAZANO**
- **Mme Suzanne BOURDET**

Le vote a été le suivant :

<u>Listes candidates</u>	<u>Suffrages obtenus</u>	<u>Nombre de sièges obtenus</u>
Mme Anne BULLET Marie-Elisabeth MORIN Mme Séverine CROCI Mme Anne-Marie MERCADIER Mme Sandrine LE ROUZES Mme Véronique RADAOARISOA	21	5
Mme Annie SOMMIER Claudine MARAZANO	8	2
Mme Suzanne BOURDET M. Jean-Marie GASSELIN	5	1
Blancs ou nuls	0	

10 - Désignation des représentants du Conseil Municipal auprès des Conseils d'écoles.

Le Conseil Municipal procède à l'appel à candidatures pour la désignation d'un représentant du Conseil Municipal auprès des Conseils d'écoles.

Mme Anne-Marie MERCADIER, ayant obtenu 21 voix, est élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

[S. BOURDET, M. FAYE, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, C. ALVARO, C. MARAZANO, A. SOMMIER (pouvoir à D. BEKIARI), JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY (pouvoir à S. CICERONE), D. BEKIARI, ne prennent pas part au vote].

11 - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la Caisse des écoles.

Le Conseil Municipal, après appel à candidature et vote à bulletin secret, désigne 3 représentants de la ville de Fontenay-aux-Roses, au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles.

Le Maire est Président de droit.

Sont élus pour représenter la ville au conseil d'administration de la Caisse des écoles :

- **M. Dominique LAFON**
- **Mme Séverine CROCI**
- **Mme Françoise ZINGER**

Le vote a été le suivant :

<u>Candidats</u>	<u>Suffrages obtenus</u>
Dominique LAFON	19
Séverine CROCI	19
Françoise ZINGER	18
Suzanne BOURDET	6
Blancs ou nuls	2

12 – Désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Administratif du CCJL (Centre Culturel Jeunesse et Loisirs).

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, désigne les membres au sein de l'Assemblée :
Après appel à candidature et vote à bulletins secret, sont élus :

- **Mme Françoise GAGNARD**
- **Mme Muriel GALANTE-GUILLEMINOT**
- **Mme Véronique RADAORISOA**
- **Mme Séverine CROCI**
- **Mme Muriel FOULARD**
- **Mme Despina BEKIARI**

Le vote a été le suivant :

<u>Candidats</u>	<u>Suffrages obtenus</u>
Françoise GAGNARD	20
Muriel GALANTE-GUILLEMINOT	20
Véronique RADAORISOA	20
Séverine CROCI	20
Muriel FOULARD	20
Despina BEKIARI	23
Véronique FONTAINE-BORDENAVE	6
Blancs ou nuls	0

Restent inchangés :

- **3 membres titulaires et 3 membres suppléants représentants des usagers désignés sur proposition du Maire :**

Titulaires : Joseph LIMAGNE, Sandrine LAVOIX, Hélène REMOND
Suppléants : Marie-Pierre YVERGNIAUX, Yves BEGASSAT, Annie TRIOMPHE

- **1 membre titulaire et 1 membre suppléant faisant partie d'associations intervenant dans la vie socio-culturelle de la Commune ou œuvrant dans ce domaine, désignés sur proposition du Maire :**

Titulaire : Claude BOUTANG
Suppléant : Annie GERVAIS

13 - Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) du Panorama.

Le Conseil Municipal décide de relever M. Michel Faye de ses fonctions au sein du Conseil d'Administration de la SPLA

Après appel à candidature et vote à bulletin secret désigne **M. Philippe RIBATTO**, représentant de la ville de Fontenay-aux-Roses au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale d'Aménagement,

Les représentants de la Ville sont donc :

- **M. Christian Bigret**
- **M. Jean-Michel Durand**
- **M. Philippe RIBATO**

Le vote a été le suivant :

Candidats	Suffrages obtenus
Philippe RIBATTO	21
Gilles MERGY	13
Blancs ou nuls	0

14 – Désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'Administration du Collège des Ormeaux.

Le Conseil Municipal, après appel à candidature et vote à main levée, l'unanimité du conseil ayant demandé que le vote ne se tienne pas au scrutin secret désigne **à la majorité des suffrages exprimés**, les 2 représentants de la Ville :

- Titulaire : **M. Dominique LAFON**
- Suppléante : **Mme Françoise GAGNARD**

[S. BOURDET, M. FAYE, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, C. ALVARO, C. MARAZANO, A. SOMMIER (pouvoir à D. BEKIARI), JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY (pouvoir à S. CICERONE), D. BEKIARI, ne prennent pas part au vote].

15 – Désignation des représentants de la Ville à la Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le Conseil Municipal procède à l'élection de 5 nouveaux représentants de la ville à la Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Sont élus membres de la Commission d'accessibilité :

Titulaires
Emmanuel CHAMBON
Roger LHOSTE
Séverine CROCI
Razika BENMERADI
Claudine MARAZANO

Le vote a été le suivant :

Candidats	Suffrages obtenus
Emmanuel CHAMBON	21
Roger LHOSTE	21
Séverine CROCI	21
Razika BENMERADI	21
Claudine MARAZANO	17
Michel FAYE	6
Blancs ou nuls	0

16 - Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole – Désignation d'un titulaire et d'un suppléant.

Le Conseil Municipal désigne, après appel à candidature et vote à scrutin secret, un nouveau représentant titulaire à savoir **M Philippe RIBATTO** et un nouveau représentant suppléant à savoir **M. Emmanuel CHAMBON**, pour représenter la commune au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole.

Le vote a été le suivant :

<u>Candidats titulaires et suppléant</u>	<u>Suffrages obtenus</u>
Philippe RIBATTO – Emmanuel CHAMBON	21
Michel FAYE – Jean-Marie GASSELIN	10
Blancs ou nuls	3

M. le Maire indique que le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 12 Février 2018 à 20H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit et trente-cinq minutes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fontenay-aux-Roses, le

**Le Maire
Conseiller Départemental**




Laurent VASTEL

POUR INFORMATION

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site Internet de la Ville www.fontenay-aux-roses.fr ou sur simple demande auprès de la Mairie